

Questions orales

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES TESTS D'ADMISSION ET DE SÉLECTION DU PERSONNEL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, hier soir, Radio-Canada signalait une autre violation de la Loi sur les langues officielles par la Gendarmerie Royale du Canada dans les tests d'admission et de sélection du personnel qu'elle doit utiliser pour les candidats.

La semaine dernière, le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité avouait au Comité permanent des langues officielles avoir violé la Loi sur les langues officielles pendant deux ans.

Comment le solliciteur général, qui est responsable en dernier recours de tous ces dossiers, peut-il tolérer ces manifestations de mauvaise foi, tant de la part de la GRC que du Service canadien du renseignement de sécurité?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je peux signaler au député que je suis au courant des problèmes que posent les questions de cette nature utilisées dans les examens de la Gendarmerie royale. J'en ai parlé à la Gendarmerie royale ce matin et j'ai demandé qu'une enquête interne approfondie soit effectuée.

● (1440)

Quant au SCRS, comme je l'ai déjà dit à la Chambre auparavant, je suis conscient des problèmes de langue qui existent dans cet organisme. Le comité d'examen sur le renseignement de sécurité a été chargé l'an dernier d'effectuer une enquête approfondie là-dessus. Je compte recevoir le rapport d'ici une semaine. Je peux assurer à tous les députés que je m'occuperai très rapidement de ce rapport.

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES—ON DEMANDE AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DE PRÉSENTER SON RAPPORT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, si le solliciteur général est incapable de faire respecter la Loi, et ce n'est pas la première fois qu'on lui souligne des manques flagrants à la Loi sur les langues officielles, qu'il démissionne de son poste, qu'il laisse à d'autres l'obligation d'appliquer la Loi sur les langues officielles.

Je demande au solliciteur général: Il y a cinq mois, le 18 décembre dernier, le président du Conseil du Trésor disait en cette Chambre: Je demande au solliciteur général de me donner un rapport, de me faire une proposition sur un plan de mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles, tant à la Gendarmerie royale qu'ailleurs. Est-ce qu'il l'a fait? Et où est ce rapport?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je m'empresse de signaler au député que la nouvelle requête du Conseil du Trésor est terminée. J'espère pouvoir y donner suite la semaine prochaine. Je peux assurer à tous les députés qu'ils seront très satisfaits de ce nouvel exposé.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION PRISE PAR LE PRÉSIDENT DU CRTC

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Il y a des problèmes réels qui se sont manifestés dans l'approche commerciale du gouvernement vis-à-vis des États-Unis. Le chef du CRTC a lancé un cri d'alarme au sujet des dangers du libre-échange et des articles du nouveau *Trade Bill* américain qui menacent le Canada. Face à la prédiction de M. André Bureau d'une perte de 90 millions de dollars pour les Canadiens, est-ce que la ministre va dire clairement que notre pays ne va renoncer, dans les négociations de libre-échange, ni à la loi C-58 ni au droit de remplacer les annonces publicitaires dans la télévision par câble?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je constate avec plaisir que le député a fini par découvrir qu'il y a des menaces aux échanges canado-américains dans le *Trade Bill* américain. Tout ce que je puis dire au député, c'est que nous avons dit je ne sais combien de fois à la Chambre que les leviers de notre politique culturelle ne sont pas négociables. Je ne vois pas de raison de reprendre cette affirmation qui a été faite à maintes reprises à la Chambre.

M. Langdon: Monsieur le Président, je dois ajouter que le gouvernement n'a jamais voulu dire expressément que les politiques que j'ai énoncées ne vont pas être supprimées. Quand le gouvernement sera disposé à le faire, je le croirai sur parole.

LES PRODUCTEURS DE MAÏS—DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES FRAIS JURIDIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LES MESURES COMPENSATOIRES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, est-ce que la ministre va également donner la garantie que les producteurs canadiens de maïs vont recevoir une aide financière pour les frais juridiques dans leur lutte contre les mesures compensatoires, à hauteur des 500 000 \$ que le *Trade Bill* américain entend donner aux producteurs agricoles américains qui combattent nos producteurs?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a omis de préciser que les producteurs ontariens de maïs ont gagné cette procédure. L'argent est versé aux Américains qui l'ont perdue. Je ne vois pas comment le député peut comparer les deux choses.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE PAIEMENT AUTORISÉ POUR UN ANCIEN INFORMATEUR

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais parler au solliciteur général du paiement de 56 000 \$ autorisé par décret et versé à Warren Hart, informateur du